

## PREMIERS RACCORDEMENTS SUR LE RÉSEAU GRTGAZ

GRTgaz, gestionnaire du réseau de transport de gaz naturel en France et le Syndicat mixte d'études et de traitement des déchets ménagers du nord-est de la Saône-et-Loire (Smet 71), viennent de signer un contrat de raccordement. Le Smet 71 investit dans une usine de traitement des déchets (Ecocea), produisant à la fois du biométhane et du compost. Les déchets de 317 communes, soit 73 000 tonnes, seront traités chaque année. À partir de début 2015, environ 18 GWh de biométhane seront injectés tous les ans, ce qui représente à peu près la consommation moyenne annuelle d'une commune de 2 800 habitants.



## L'AIGLE DÉPLOIE SON RÉSEAU AU BOIS

Le réseau de chaleur de l'Aigle (Orne) vient d'être inauguré. Porté par Cofely Services, il mesure 9 km de long et est alimenté par deux chaudières bois, d'une puissance de 5,4 MWth. En apparence, rien d'exceptionnel. Mais à l'échelle de la région, c'est une grande évolution. Certes la Basse-Normandie compte déjà plus de 130 chaufferies biomasse. Mais en général, les réseaux de chaleur sont à l'échelle d'un quartier et ne dépassent pas 2 ou 3 km, comme c'est le cas à Bayeux, Falaise ou Alençon. Dans le cas de l'Aigle, tous les équipements communaux

(piscine, écoles, hôpital, etc.) sont raccordés, ainsi que des logements sociaux. Autre différence : l'approvisionnement en plaquettes forestières auprès de Biocombustibles SA et en plaquettes bocagères par la SCIC Bois Bocage Énergie, en lieu et place des habituels bois de recyclage ou connexes de scierie. Largement utilisés dans les années 1990-2000, ces bois se font rares aujourd'hui. Malgré sa faible densité énergétique (2,5 MWh/ml) et le prix du combustible qui a augmenté, le réseau de chaleur est rentable face aux énergies fossiles.